

## Règlement de la course à pied « Corrida Nature »

### Article 1 : ORGANISATEUR

L'Association Le Grillon de Dannemarie Sur Crète organise le 3 Juin 2018 une course à pied appelée Corrida Nature, ouverte à toute personne majeure à la date de l'épreuve, femmes ou hommes, licenciés ou non. Les personnes mineures à la date de l'épreuve peuvent participer aux distances 500 m (5 ans minimum), 6 km (8 ans minimum) et 12 km (16 ans minimum) sous réserve de l'acceptation par un représentant légal et sous la seule responsabilité de celui-ci. La distance 19 km est exclusivement réservée aux coureurs âgés de plus de 18 ans à la date de l'épreuve.

Marche Nordique 10 km (pas de limite d'âge).

Chaque concurrent qui aura sollicité son inscription s'engage à respecter dans son intégralité le présent règlement.

L'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours ou les horaires de départ suivant les conditions climatiques. En cas de force majeure (intempéries, ...) les organisateurs se réservent également la possibilité de changer les distances, les parcours ou d'annuler et de prendre toutes les décisions dans les cas non prévus au règlement.

### Article 2 : RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

#### Renseignements

Contacteur :

CORRIDA NATURE  
Chez François RAUSCHER  
3, rue de l'Orée des Pins  
25410 DANNEMARIE SUR CRETE  
Email : [corridanature@orange.fr](mailto:corridanature@orange.fr)  
Tél. 06 89 58 39 90 (Christèle) et 06 63 34 76 14 (François)  
Site de la course : [www.lescoursedugrillon.fr](http://www.lescoursedugrillon.fr)

#### Inscriptions

*Les inscriptions se font en ligne sur le site de notre partenaire [www.volodalen.com/courses](http://www.volodalen.com/courses)  
Les coureurs peuvent également s'inscrire en remplissant le bulletin d'engagement disponible en Mairie de Dannemarie sur Crète (ouverte les Lu, Me, Je et Ve de 16h00 à 19h00) ou sur demande par mail [corridanature@orange.fr](mailto:corridanature@orange.fr) ou par téléphone 06 89 58 39 90 (Christèle) et 06 63 34 76 14 (François). Des bulletins d'engagement sont également disponibles dans certaines enseignes partenaires (Intersport à Ecole Valentin et à Besançon, Maillot Pièces Poids Lourds à Dannemarie sur Crète,...).*

#### Tarifs:

**CORRIDA NATURE**      19 km : 15 € - 12 km : 11 € - 6 km : 6 € - 500 m : GRATUIT  
**MARCHE NORDIQUE**    10 km : 5 €

Majoration de 2 € pour les inscriptions sur place (sauf 500 m qui reste gratuit).  
(libellez vos chèques à l'ordre de : Association Le Grillon).

### Inscriptions par courrier :

Joindre le bulletin d'inscription dûment rempli, le règlement par chèque à l'ordre de l'association Le Grillon et une photocopie de la licence ou un certificat médical daté de moins de un an (Distances 12 km et 19 km) à l'adresse suivante :

**CORRIDA NATURE**  
**Chez François RAUSCHER**  
**3, rue de l'Orée des Pins**  
**25410 DANNEMARIE SUR CRETE**

Le certificat médical ou la photocopie de la licence sportive sont obligatoires pour participer aux distances 12 km et 19 km.

**Possibilité de s'inscrire sur place entre 15h00 et 18h00 (sans majoration) le 2 Juin 2018 et entre 07h30 et 09h00 (majoration + 2 €) le 3 Juin 2018.**

### Accueil des participants et remise des dossards

Entre 15h00 et 18h00 le 2 Juin 2018

Entre 07h30 et 09h00 le 3 Juin 2018.

### **Article 3 : EPREUVES ET DEPARTS**

Cinq formules sont proposées :

- Corrida Nature 19 km                      Départ à 09h30
- Marche Nordique 10 km                  Départ à 09h35
- Corrida Nature 12 km                    Départ à 09h45
- Corrida Nature 6 km                     Départ à 10h00
- Course à obstacles 500 m              Départ à 10h15

### **Article 4 : RAVITAILLEMENTS**

L'organisation assure 4 ravitaillements sur la distance 19 km, 3 ravitaillements sur la distance 12 km et Marche Nordique, 2 ravitaillements sur la distance 6 km et 1 ravitaillement sur la distance 500 m.

### **Article 5 : RESULTATS, CLASSEMENTS ET RECOMPENSES**

Pour la Corrida 12 km et pour la Corrida 19 km, les trois premières femmes (toutes catégories confondues) et les trois premiers hommes (toutes catégories confondues) sont récompensés. La présence des participants récompensés est obligatoire.

En cas d'absence, les prix seront conservés par l'organisation.

Pas de classement ni de chronométrage pour les distances 500 m et 6 km et pour la Marche Nordique

Un lot sera remis à tous les participants (médailles aux enfants et lot technique aux coureurs adultes), dans la limite des 400 premiers inscrits toutes distances confondues.

## Article 6 : SECURITE ET ENVIRONNEMENT

### Assurance

- Responsabilité civile

Une garantie responsabilité civile est souscrite par l'organisation.

- Individuelle accident

Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à la licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement ou de contacter leur assureur afin de savoir si ils sont couverts pour ce type de manifestation. Les organisateurs ne sont pas responsables des incidents, vols, dégâts pouvant intervenir aux équipements, matériels, voitures et objets personnels appartenant aux concurrents avant, pendant et après les épreuves.



**Certificat médical (dispositions applicables uniquement aux participants à la Corrida 12 et 19 km)**

Vous êtes licencié(e) :

- à la Fédération française d'athlétisme

Vous devez impérativement noter votre numéro de licence sur le bulletin d'inscription et présenter la licence lors du retrait du dossard.

- Pour les licencié(e)s d'une autre fédération sportive agréée

Seules les licences portant la mention « course hors stade » sont acceptées. Sont comprises les licences FSGT, UFOLEP et triathlon.

La présentation de la licence lors du retrait du dossard est suffisante sous réserve que la date de validité du certificat médical indiquée sur la licence date de moins de un an au jour de l'épreuve.

Vous êtes non licencié(e) :

Vous devez impérativement joindre un certificat médical de non contre-indication à la pratique de **la course à pied en compétition** de moins de un an à la date de l'épreuve. (Dispositions conformes à la loi n°99-223 du 23 Mars 1999)

**Attention : La responsabilité des organisateurs étant directement engagée, le départ de la Corrida 12 km et 19 km sera interdit aux athlètes n'ayant pas présenté de licence sportive ou de certificat médical daté de moins de un an.**

### Contrôle et sécurité

Pour leur propre sécurité, les concurrents (es) s'engagent à respecter les règles de course. Des contrôles seront effectués par des commissaires de course sur le parcours. Un coureur classé qui ne serait pas passé à un ou plusieurs points de contrôle sera disqualifié et retiré des classements. Des contrôles anti-dopage pourront être effectués par les autorités habilitées, selon les nouvelles dispositions du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

## **Article 7 : COUVERTURE PHOTOGRAPHIQUE ET AUDIOVISUELLE**

Le concurrent autorise les organisateurs de la Corrida Nature à utiliser son nom pour leur fichier d'adresses ainsi que les images (photos et vidéos) prises lors de l'événement.

## **Article 8 : VESTIAIRES – APERITIF SPORTIF**

L'organisation met gratuitement à disposition des coureurs un parking, des vestiaires hommes et femmes et des toilettes. Un apéritif est offert à tous les participants à 12h00.

## **Article 9 : TOMBOLA**

Une tombola gratuite est organisée avec de nombreux lots à gagner (Séjour et WE Azurèva, petit outillage, ...), offerts par nos partenaires. Les 200 premiers coureurs qui valideront leur inscription (en ligne ou par courrier) participeront au tirage au sort. Le tirage au sort aura lieu le 30 Mai 2018 et les lots seront remis sur place le 3 Juin 2018. La présence des gagnants est obligatoire pour la remise des lots. En cas d'absence, les prix seront remis en jeu par l'organisation.

## **Article 9 : ANNULATION**

Tout point non prévu par le présent règlement est du ressort exclusif du comité d'organisation dont les décisions sont souveraines.

## **Annexe 1 : Les catégories d'âge 2018**

### **Les Catégories d'âge 2018**

<b>CATEGORIE</b>	<b>CODE</b>	<b>ANNEE DE NAISSANCE</b>
<b>Master</b>	<b>MA</b>	<b>1979 et avant</b>
<b>Seniors</b>	<b>SE</b>	<b>1978 à 1997</b>
<b>Espoirs</b>	<b>ES</b>	<b>1998 à 1999</b>
<b>Juniors</b>	<b>JU</b>	<b>2000 et 2001</b>
<b>Cadets</b>	<b>CA</b>	<b>2002 et 2003</b>
<b>Minimes</b>	<b>MI</b>	<b>2004 et 2005</b>
<b>Benjamins</b>	<b>BE</b>	<b>2006 et 2007</b>
<b>Poussins</b>	<b>PO</b>	<b>2008 et 2009</b>
<b>École d'Athlétisme</b>	<b>EA</b>	<b>2010 et après</b>

### **Détails des catégories Masters**

<b>CATEGORIE</b>	<b>CODE</b>	<b>ANNEE DE NAISSANCE</b>
<b>Master H et F</b>	<b>MA1</b>	<b>1979– 1970</b>
	<b>MA2</b>	<b>1969 – 1960</b>
	<b>MA3</b>	<b>1959 – 1950</b>
	<b>MA4</b>	<b>1949 et avant</b>